



ACTUALITES DU RAPP



Réseau Africain des Personnels des Parlements

Vol. 4

DECEMBRE 2005-FEVRIER 2006

No. 2



Le Premier Mot

Souvenons-nous c'était en août 2003 à N'Djamena (Tchad), à l'issue d'une assemblée générale constitutive que l'on peut qualifier d'historique, que le Réseau Africain des Personnels de Parlement (RAPP) a vu le jour. Parmi les missions qui lui ont été confiées les principales sont la formation du personnel parlementaire, l'accroissement continu de ses capacités professionnelles et la promotion de la coopération interparlementaire.

Deux ans et demi après, si l'on ne peut dresser de manière exhaustive le bilan de ses réalisations par rapport aux objectifs qui lui avaient été fixés par les membres fondateurs, on peut néanmoins affirmer avec certitude, aujourd'hui, que cette toute nouvelle organisation qui regroupe l'ensemble des personnels parlementaires africains a franchi un pas important. Effectivement, le Réseau a tissé des liens qu'il consolide jour après jour, et ce, malgré des contraintes diverses que lui occasionne une faiblesse cruciale de moyens dont il dispose pour fonctionner et mener à bien ses activités.

Au titre de ces activités, la parution régulière du « Bulletin du Réseau » qui contient des informations utiles et précieuses sur le fonctionnement et la vie des institutions législatives sœurs, la publication périodique des comptes-rendus de travaux et réunions de l'organisation ainsi que les rencontres ponctuelles entre membres du Réseau permettant des échanges d'expériences riches d'enseignements, constituent des performances qu'il convient d'inscrire au palmarès du RAPP.

Par ailleurs, est-il besoin de rappeler que sans les efforts et le soutien moral et financier de la NCSL (National Conference of State Legislatures), aucune de ces actions n'aurait pu être entreprises, ni réalisées. En effet, c'est grâce au soutien acquis de la NCSL que le RAPP est devenu maintenant un espace idéal pour étudier et définir ensemble les voies et moyens propices au perfectionnement du Staff parlementaire africain et in fine à l'amélioration des travaux législatifs.

Cependant ce soutien n'est pas destiné à rester ad vitam aeternam et il nous appartient à nous-mêmes, personnels parlementaires africains, de nous prendre en charge et de relever également ensemble le défi que représente la mise en œuvre effective des objectifs assignés à notre Réseau : le RAPP. La prochaine réunion du Comité Exécutif qui se tiendra au mois de février 2006 à Conakry marquera sans doute un tournant décisif de la vie de notre Réseau.

À toutes et à tous, amis du RAPP, meilleurs vœux et bonne et heureuse année. Que cette nouvelle année 2006 soit une année pleins de succès pour le RAPP.

Bourhan DAOUD AHMED
Vice-Président du RAPP
Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale du Djibouti

LE BUREAU DU RAPP

Président

M. Calvin RANDRIAMAHAFANJARY
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Madagascar

Vice-Président

M. Bourhan DAOUD AHMED
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Djibouti

Secrétaire : Administration/Archives

M. Bienvenu EWOKO
Secrétaire Général
Sénat du Congo

Secrétaire : Formation/Promotion

M. Dominique MWEMAYIRE
Directeur Général
Chambre des Députés du Rwanda

Trésorier

M. Brissi Lucas GUEHI
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire

Conseiller Spécial

M. Jeremy MEADOWS, NCSL

DANS CETTE EDITION

- Le Premier Mot 1
- Actualités du Réseau*
- Format d'une l'Assemblée Générale2 Questions / Réponses
- Actualités des institutions membres*
- Représenter la Diversité - Voyage 2 d'études aux États Unis
- Staff et la politique d'éducation 3 au Michigan
- Conférence à Rabat sur les 4 relations député / staff

Actualités du RAPP est une publication du Réseau pour transmettre les nouvelles de l'association et des institutions membres. La publication est publiée par le Secrétariat Transitoire (NCSL) et distribuée avec l'appui du Département d'Etat américain.

ACTUALITES DU RESEAU

Format d'une Assemblée générale – Questions/réponses

D'abord, je voudrais remercier Monsieur Alassane IDRISOU pour sa contribution à la dernière édition des Actualités du RAPP. Nous au Secrétariat Transitoire nous félicitons qu'autant de membres du parlement béninois ont pu être présents à la dernière Assemblée Générale. A l'avenir, nous espérons que la participation de chaque parlement peut continuer d'augmenter au cours de ses réunions à l'avantage de tous.

J'écris cet article dans le but de répondre aux bonnes questions posées par M. Idrissou dans son article dans la dernière édition.

Premièrement, M. Idrissou a soulevé un point concernant l'utilisation d'une architecture commune à tous les parlements membres du RAPP pour faciliter les tables rondes des homologues. Nous sommes d'accord avec lui dans les deux sens : (1) il ne devrait pas s'agir d'une uniformisation des organigrammes et des nomenclatures afin de ne pas perdre en vue les bénéfices de la diversité, et (2) il serait souhaitable d'avoir une meilleure compréhension des structures des divers parlements membres du Réseau. Pour répondre au deuxième point, le Comité Exécutif devrait se pencher sur l'éventuelle publication d'un annuaire des parlements membres pendant la réunion de Conakry. Une telle publication était essentielle dans les échanges des staffs et le développement des associations sœurs du RAPP entre les Etats des USA.

Le deuxième point que M. Idrissou a discuté dans son article concerne les ateliers simultanés. Il a suggéré qu'il serait plus bénéfique de débattre plus de thèmes en séances plénières au lieu d'avoir les ateliers simultanés. Les ateliers simultanés ont été créés suite à une décision du Comité Exécutif afin d'offrir l'occasion de débattre et de discuter une plus grande variété de thèmes (sachant que tout le monde ne serait pas intéressé par chaque sujet) en des groupes plus intimes. Sur le plan du marketing, cela permet aussi d'attirer davantage de sponsors et de participants. Cela étant dit, les thèmes des ateliers simultanés peuvent aussi être développés plus tard en séance plénière si un fort intérêt est évident.

Enfin, M. Idrissou s'est interrogé sur la possibilité de trouver des partenaires prêts à fournir du soutien permettant aux parlements d'envoyer plus de participants. Le Comité exécutif est hautement conscient de la désirabilité d'obtenir des sponsors et déploie actuellement des efforts dans ce sens. Pourtant il est nécessaire de faire face à quelques réalités quant aux donateurs potentiels :

D'abord, il existe très peu de donateurs qui s'intéressent au développement du staff parlementaire en soi-même, donc la plupart des donateurs ne voudraient pas payer pour les frais des participants aux Assemblées Générales par exemple. Par contre, il existe beaucoup plus de sponsors potentiels qui s'intéressent à tel ou tel sujet spécifique, le rendant plus facile de financer des activités d'actualité comme un atelier ou une séance plénière sur une politique publique ou une capacité technique donnée.

Deuxièmement, il est nécessaire de considérer le risque inhérent de la dépendance sur les donateurs. Un des buts du RAPP est d'être un Réseau autonome qui est pour la plupart autosuffisant. Si nous commençons de dépendre sur des donateurs pour financer les frais de transport et de logement pour les Assemblées Générales, il y a la possibilité que le nombre des participants baisserait gravement dans l'instance où on n'obtient pas ces fonds. La conférence était organisée pour permettre à chaque parlement de prendre en charge leurs délégations, choisissant leur taille et leurs membres à son gré.

Dans tous les cas, nous sommes heureux de cette occasion de discuter les activités du Réseau et de souligner sa mission. Quand on pose des questions, cela peut nous aider de clarifier les buts du RAPP. A l'avenir, il reste beaucoup de travail à faire et j'attends avec enthousiasme l'occasion de travailler encore avec vous cette année. Tous nos meilleurs vœux pour 2006.

Jeremy MEADOWS

Conseiller Spécial, Secrétariat Transitoire du RAPP

ACTUALITES DES INSTITUTIONS MEMBRES

Programme d'échange législatif : Représenter la Diversité Voyage d'études aux Etats-Unis

Dans le cadre du lancement du programme d'échange législatif: Représenter la diversité, sponsorisé par le Département d'Etat américain et exécuté par la National Conference of State Legislatures (NCSL), un premier voyage a été effectué aux Etats-Unis du 1er au 14 décembre 2005.

Ce programme qui intéresse six pays d'Afrique francophone à savoir: la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad, vise à renforcer les liens entre les Parlements des pays concernés d'une part, la NCSL et les Législatures des Etats américains d'autre part. Il s'agit notamment à travers ces échanges de promouvoir les relations interparlementaires, de faire connaître comment les législateurs agissent avec les différents groupes dans la société en vue d'un renforcement des institutions parlementaires d'une manière générale.

Les parlementaires de Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Sénégal ont pris part à ce premier voyage, à raison de deux Députés par pays. L'Assemblée Nationale du Tchad quant à elle a été représentée par son Secrétaire général.

Trois grandes étapes ont marqué ce voyage: Portland dans l'Etat d'Oregon sur la côte pacifique nord des Etats-Unis; Chicago dans l'Etat d'Illinois et Washington la capitale dans le District de Columbia.

Première étape Portland: de cette ville où elle était logée, la délégation s'est d'abord rendue à Salem, capitale de l'Etat pour une visite du Capitole. Elle a été accueillie par la Présidente Pro Tem du Sénat madame Margaret CARTER entourée de certains de ses collaborateurs. La Sénatrice a donné un bref aperçu de ses activités; puis le Gouverneur a fait son entrée pour présenter à la délégation ses civilités et s'entretenir avec elle sur les questions de développement de l'Afrique et demander des suggestions sur les meilleures manières d'aider à les résoudre.

Au cours de la même journée, la délégation s'est entretenue avec certains membres du staff du Sénat, de la Chambre des Représentants et du bureau du Secrétaire d'Etat sur des sujets tels que: la procédure

législative de l'Etat d'Oregon, le rôle du staff dans les relations que les élus entretiennent avec leurs électeurs et le processus électoral.

Les jours suivants ont été ponctués par des rencontres avec des élus, des responsables d'organismes publics et privés ainsi que des membres de la société civile. Des thèmes aussi riches que variés concernant leurs activités respectives et touchant la société américaine ont été abordés avec les différents interlocuteurs.



La délégation avec le Maire de Portland, Oregon

Deuxième étape Chicago: le séjour de la délégation dans cette mégapole a été essentiellement consacré à la participation au forum annuel de la NCSL tenu les 7, 8 et 9 décembre 2005. Au cours de ces trois journées, d'éminentes personnalités ont développé divers sujets se rapportant aux évolutions et problèmes récents constatés dans la société américaine ainsi qu'aux perspectives sur le plan économique, social, éducatif, environnemental et institutionnel.

En outre, le séjour de Chicago, à l'instar de celui de Portland a été ponctué par plusieurs rencontres avec des élus, des responsables d'organisations publiques et privées s'occupant des problèmes d'insertion des réfugiés et d'immigrés dans la société américaine.

Troisième étape Washington: la dernière étape de la visite de la délégation dans la capitale fédérale a été marquée entre autres par les activités suivantes: Une réunion à l'institut Brookings sur les tendances d'évolution des différents constitutifs de la population des Etats-Unis; une table ronde sur la diversité religieuse, la politique, et les services sociaux offerts au niveau national par les élus et les organisations religieuses; une réunion au Département d'Etat avec les Administrateurs du programme; et une rencontre avec le Congressman Danny DAVIS Secrétaire du Black Caucus du Congrès.

En conclusion; Il faut dire que ce voyage d'échange législatif a été une expérience enrichissante à plus d'un titre. En effet, elle a permis aux participants de découvrir comment fonctionne le système législatif américain au niveau des Etats fédérés et d'avoir des informations sur les particularités de la procédure législative américaine ou l'initiative de loi appartient exclusivement aux législateurs (Chambre des Représentants et Sénat).

Cette visite a en outre permis aux délégués des Parlements africains de se rendre compte de la diversité de la société américaine des efforts d'intégration qui se font à l'endroit des nouveaux immigrants et réfugiés; et du rôle complexe que les Elus sont appelés à jouer pour garder le contact avec les différents groupes qui constituent leur électoral.

Enfin, il convient souligner également que les Parlementaires et le fonctionnaire de parlement qui ont effectué ce voyage en ont profité pour partager leurs expériences et découvrir les similitudes et les différences qui existent entre leurs systèmes législatifs respectifs.

Mahamat SAINIBI

Secrétaire général, Assemblée Nationale du Tchad

Staff partisan et la politique d'éducation au Michigan

Je travaille comme conseiller aux sénateurs républicains dans l'Etat du Michigan aux Etats Unis. Ma spécialité est l'éducation pour les élèves de l'école maternelle jusqu'au lycée tant qu'au niveau de l'université. Je suis aussi responsable pour l'analyse du budget de l'éducation qui soutient le fonctionnement des écoles. Chacun de mes collègues a des responsabilités différentes; cela dépend de leur formation. Par exemple, il y a quelqu'un qui se spécialise dans le domaine de l'agriculture, un autre qui se spécialise dans le domaine de la santé, etc.

Quant à moi, je suis responsable pour les suivants : j'assiste aux commissions permanentes de législation et aux assemblées plénières, je fais de la recherche, je fais des recommandations aux sénateurs et à leur personnel en ce qui concerne les statuts à amender, je fais des séances pour des associations scolaires, j'assiste également aux séances pour apprendre les avis et les propositions des gens qui s'intéressent à la législation, et je travaille avec les conseillers juridiques qui écrivent la législation pour assurer qu'elle est écrite correctement (comme le désirent les sénateurs et les autres particuliers qui s'y intéressent).

Puisque je travaille dans un bureau partisan, je dois considérer les politiques en presque tout ce que je fais. Par exemple, il faut que je prévoie la réaction populaire pour certaines de nos initiatives pour que mes "patrons" puissent être préparés à répondre aux questions avec la connaissance suffisante pour supporter leurs avis.

Puisque la plupart de nos sénateurs ont déjà servi dans la Chambre des Représentants pendant plusieurs années avant d'être élus au Sénat, ils ont souvent plus de connaissance dans certains domaines qu'ont les représentants. Donc, le staff du Sénat n'est pas tellement obligé d'agir en tant que "professeurs" en ce qui concerne le domaine que traite leur commission. Ce n'est pas vrai dans la Chambre des Représentants; le staff qui travaille dans cette chambre est obligé plutôt de toujours communiquer des éléments de base aux représentants. Cela est le cas puisqu'une loi a été adoptée il y a quelques années dans l'état de Michigan. Cette loi a mis des limites sur la présidence des élus; donc ces élus souvent n'ont pas assez d'expérience dans leur domaine en entrant dans la Chambre des Représentants.

Mon équipe est très estimée puisque nous avons beaucoup d'expertise dans nos domaines respectifs. Plusieurs de mes collègues ont gardé (soit dans le Sénat, soit dans la Chambre des Représentants) leurs postes depuis longtemps. Ces postes sont bien désirés puisque le travail est très intéressant et satisfaisant et puisque nous sommes pour la plupart bien appréciés et bien traités.

Anne Blankenborn

*Conseiller sur l'éducation du Groupe majoritaire
Sénat de l'Etat du Michigan*

ACTUALITES DES INSTITUTIONS MEMBRES

Autour de la Conférence de Rabat : Les membres et les staffs discutent

La conférence régionale pour les parlementaires et le staff supérieur a été l'ultime étape de la première série d'échanges organisés par la NCSL dans le cadre de la formation des personnels et de l'assistance technique au pays du Maghreb et au Liban initiés par cette organisation avec le concours du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de l'Initiative Américaine de Partenariat au Moyen Orient « MEPI ».

Cette conférence qui s'est tenue à Rabat du 14 au 16 novembre 2005 a regroupé des parlementaires et des staffs de six (6) Etats américains (Nevada, Arkansas, Illinois, Alaska, Minnesota, Virginia), des parlementaires du Royaume du Maroc, de la République Algérienne Démocratique et Populaire et de la République de Tunisie ainsi que les staffs parlementaires de ces pays.

L'objectif de cette conférence a été de comparer les responsabilités législatives des élus des pays participants et les tâches dévolues aux différents staffs parlementaires, de sensibiliser le législateur sur l'importance de l'analyse et de la recherche législative et sur notamment le rôle des personnels législatifs et de mettre en évidence la responsabilité et le rôle du législateur dans l'instrumentation et l'utilisation de l'information et de la recherche élaborée et produite par le staff.

Aussi les thèmes abordés au cours de cette conférence ont porté sur les supports fondamentaux de l'acte de légiférer : La recherche, son importance et son rôle ; le staff, les différentes catégories de staff qui appuient l'action du parlementaire américain dans ses multiples aspects, ainsi que la diversité des tâches qui leur incombent ; l'utilisation de la recherche par le parlementaire ; et la relation législateur / staff et les valeurs qui balisent et protègent cette relation telle que l'Ethique et l'idée, auteur de la loi et utilisateur de l'information, et le staff dans sa mission de recherche, de traitement et de mise au service du parlementaire des produits élaborés dans le cadre de la stratégie de recherche qu'il détermine.



la Confidentialité ainsi que les obstacles qui peuvent apparaître.

A travers ces thèmes les interventions et les débats ont permis de comparer les méthodes de recherche, les moyens humains et budgétaires et la diversité des services d'appui au processus législatif, mis en oeuvre par chaque Etat représenté pour la partie américaine et par chacun des trois pays du Maghreb, et de situer le rôle et les responsabilités législatives des différents intervenants dans ce processus : en l'occurrence le parlementaire comme pourvoyeur de

A l'issue de cette conférence, les participants ont à travers la voix des rapporteurs des trois ateliers mis en place pour discuter de certains aspects de ce processus, souligné l'admirable organisation de cette rencontre, et l'importance de tels échanges et conclu au succès de cette conférence, tant par la pertinence des thèmes qui ont été développés et la qualité des interventions enregistrées que par les opportunités d'échanges d'expériences et de dialogue qu'elle a créée.

Cette conférence a été une propice occasion également notamment pour les trois pays maghrébins d'évoquer certains obstacles qui peuvent freiner le développement de la recherche liés notamment au deux principaux appuis de cette activité : les ressources financières et les moyens technologiques. Les recommandations de ces ateliers ont de ce fait porté sur la nécessité de (1) généraliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et de disposer des ressources budgétaires suffisantes pour renforcer et rationaliser l'organisation du travail parlementaire dans ces pays et de (2) poursuivre et d'intensifier de tels échanges et notamment les échanges entre le staff parlementaire des pays du Maghreb et entre les parlementaires eux-mêmes.

Touhaida NEHAR

Directrice du Secrétariat des Commissions des Affaires Sociales, Assemblée Populaire Nationale d'Algérie

Dans la prochaine édition : Le point de vue d'un membre du parlement marocain sur cette conférence... !

Communiquez avec vos homologues!

VEUILLEZ VOUS :

...alors profiter du LISTSERV !

❖ Connaître mieux les méthodes de vos homologues dans d'autres Parlements ?



❖ Envoyez toutes vos questions au rapp-discussion-1@ncsl.org

❖ Poser une question à un des auteurs de cette édition, comme Anne sur son travail au Michigan ?



❖ Pour vous inscrire, suffit de poser votre demande au Secrétariat Transitoire (rapp@ncsl.org)